



LABEL QUALITÉ
HÉBERGEMENT
CAUTERETS

Propriétaires, valorisez votre bien immobilier

- ◆ LABEL QUALITÉ
- ◆ PROGRAMME RÉNOVATION
- ◆ VISIBILITÉ ET COMMERCIALISATION
- ◆ CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME



CAUTERETS

*Découvrez tous les services
proposés par l'office de tourisme*



ON VOUS OFFRE DES DIAMANTS



Afin de mieux qualifier l'offre d'hébergement et valoriser le confort des meublés de tourisme, nous avons créé un label de destination :



LABEL QUALITÉ
HÉBERGEMENT
CAUTERETS

exprimé de 1 à 5 diamants



sur des critères qualitatifs :

- esthétique,
- confort,
- niveau des équipements,
- services, etc.

L'office de tourisme de Cauterets a créé ce label pour valoriser le parc immobilier touristique local.

Ce label complète le classement ministériel "Meublé de Tourisme" qui dispose de certains avantages, notamment fiscaux, mais qui ne répond pas entièrement aux attentes de la clientèle et aux standards actuels de confort. Cette démarche qualité donne l'impulsion d'une montée en gamme de l'offre hébergement.

Rejoignez notre

CLUB PROPRIÉTAIRES AMBASSADEURS

Parallèlement à la création de ce label, Cauterets met à l'honneur ses propriétaires à travers un club des propriétaires ambassadeurs dans le but de les valoriser et les impliquer dans la vie de leur station.

Animé par l'office de tourisme, vous **bénéficiez d'avantages auprès de partenaires locaux** et vous êtes conviés à la soirée Propriétaires annuelle.



Lorsque votre hébergement obtient le label Cauterets, vous devenez automatiquement membre du Club.

Profitez gratuitement du programme **RÉNOVATION & RELOOKING** de votre hébergement !

Conseil
pratiques
locatives

Visite
conseil
déco

Choix
matériaux
& coloris

Shopping
list

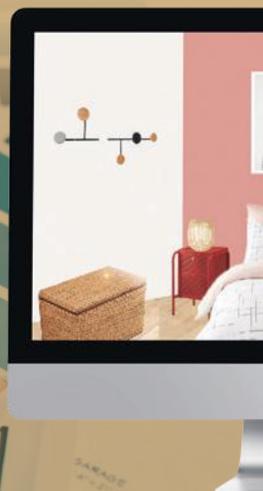
Estimation
des travaux

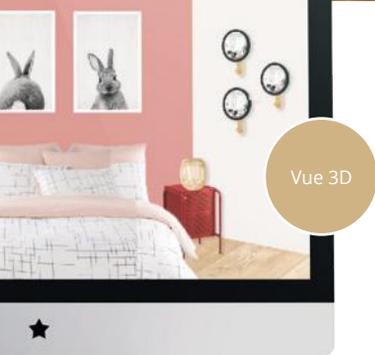
Artisans
locaux

“

*Un accompagnement
sur-mesure, des idées
tendances dans le
respect de nos goûts
et de notre budget.*

Céline, Propriétaire





L'office de tourisme vous propose une visite gratuite de votre hébergement pour vous présenter le Label et vous orienter vers les meilleures pratiques locatives.

Si votre hébergement ne correspond pas aux critères du Label CAUTERETS, nous vous proposons un **accompagnement gratuit**, à travers une visite conseils de « professionnels de la rénovation » tels que des décorateurs, des architectes d'intérieur et bien d'autres.

*Un regard
professionnel
pour valoriser
votre hébergement*

À la suite de cet entretien conseils, **un rapport de visite vous sera envoyé et des solutions vous seront apportées** en relation avec nos partenaires rénovation et aménagement locaux.



Soutenu par le Département des Hautes-Pyrénées, notre programme de rénovation & relooking vous permet de mettre votre hébergement au niveau des attentes de la clientèle et de proposer une **location alliant confort, qualité et service.**



Propriétaire devenez partenaire de l'office de tourisme.



Votre hébergement apparaît sur le site officiel www.cauterets.com et peut également être commercialisé sur la plateforme locale de réservation www.n-py.com.

Le site Internet d'un office de tourisme est la première porte d'entrée pour un client venant en séjour. L'information qui y est diffusée, est une information « institutionnelle » fiable. Elle est considérée par le client comme un repère.

Les témoignages démontrent que ce même client, même s'il réserve sa location sur un site commercial, va vérifier très souvent sur le site de l'office de tourisme pour se rassurer avant de concrétiser son achat.

Vous participez à la dynamique locale et vous disposez d'un outil de commercialisation professionnel (gestion des plannings et des disponibilités, paiement en ligne sécurisé...).

Bénéficiez aussi d'une équipe dédiée à la réservation et à votre accompagnement toute l'année !

Un rendez-vous sera organisé afin d'échanger avec vous sur vos besoins. Un audit qualité de votre hébergement sera effectué en votre présence lors d'une visite obligatoire.

Allez plus loin en classant votre hébergement

Pourquoi classer votre
logement ? Le classement
« Meublé de tourisme »
exprimé de 1 à 5 étoiles



est une démarche
nationale et volontaire
qui qualifie votre
location saisonnière.

*Il est délivré, suite à
une visite d'inspection
de votre hébergement
par un organisme
certifié : l'office de
tourisme de Cauterets.*



Profitez D'AVANTAGES

Les critères du référentiel national
ont été actualisés et adaptés à
l'évolution de la clientèle touristique.
Lorsque votre hébergement
est classé « Meublé de tourisme »
vous disposez d'avantages :



Sur le plan fiscal,
abattement de 71% sur le montant
de vos revenus locatifs annuel,
au lieu de 50%.



Sur la taxe de séjour,
une **récolte de la taxe de séjour
simplifiée** par un montant fixe en
fonction du classement obtenu.

Et surtout, vous contribuez
à la **qualification locale de l'offre
touristique** au niveau national !

*Pour plus
d'informations
contactez
vite l'équipe !*



CAUTERETS

Claire FONTAN
Pascale DANSAUT
clubproprietaires@cauterets.com
06 08 67 32 06



www.cauterets.com